Bulletin d'informations - Novembre 26

Jonquières

Flash' infos



Téléthon 2026

Comme chaque année,
le **miel** produit par les abeilles
dans les **ruches de la commune**
sera **mis en vente**
au profit du Téléthon.

Réservez vos pots de miel auprès de la mairie, tous ensemble nous contribuerons à la recherche médicale et au combat contre la maladie.

Renseignements et contact
au 03 44 37 39 00
ou par mail à
contact@jonquieres60.fr



Le Mot du Maire

Comme indiqué dans le précédent JONQUIER'INFO, je vous confirme la tenue d'une réunion publique le **MARDI 17 NOVEMBRE 2026** à partir de 20 heures à la salle LE GRAND PRE. Nous évoquerons ensemble les projets pour les années à venir.

J'en profite pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le **LUNDI 18 JANVIER 2027,** 19 heures salle LE GRAND PRE pour la cérémonie des vœux 2027.

Jonquières bouge et continuera à bouger.

Le maire,
Jean-Claude CHIREUX

RAPPEL

Décorations de Noël

Nous vous invitons à **décorer votre porte, porche ou fenêtre** avec **couronne, branchage ou toute autre création originale** afin de donner un **caractère festif à notre village** dès la première quinzaine de décembre.
Pour le plaisir des yeux de tous, petits et grands !
Petit concours qui récompensera les décorations les plus originales.

Registre communal des personnes vulnérables

en cas de situation exceptionnelle (canicule, grand froid …)

Protéger les personnes les plus fragiles

La commune de Jonquières tient un registre communal des personnes vulnérables, conformément aux dispositions du décret n° 2026-590 du 3 juillet 2026.
Ce registre permet à la commune d'identifier les personnes susceptibles d'avoir besoin d'une attention particulière en cas de canicule, de grand froid, d'inondation, de tempête, de panne électrique prolongée ou de tout autre événement exceptionnel. Il constitue également un outil de prévention de l'isolement et d'information sur les aides et dispositifs existants.

Qui peut être inscrit ?

Peuvent être inscrites :
• les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
• les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
• les adultes en situation de handicap vivant à domicile et bénéficiant de certains dispositifs prévus par les textes ;
• toute personne dont l'état de santé ou la situation justifie un accompagnement particulier.
L'inscription est gratuite, confidentielle et peut être demandée par la personne concernée, son représentant légal ou, avec son accord, un proche.

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription permet notamment :
• d'être contacté par la commune lors d'événements exceptionnels ;
• de bénéficier d'un suivi adapté en période de risques majeurs;
• d'être informé des dispositifs d'aide et d'accompagnement ;
• de faciliter l'organisation des secours si nécessaire.

Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont strictement confidentielles. Elles sont utilisées uniquement dans les conditions prévues par la réglementation et par des agents spécialement habilités par le maire. Les personnes inscrites disposent d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'opposition dans les conditions prévues par le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Comment s'inscrire?

Pour toute demande d'inscription ou de renseignement,
contactez :
La mairie de Jonquières Téléphone : 03 44 37 39 00
Courriel: contact@jonquieres60.fr

Déchets verts

La **dernière collecte** des déchets verts aura lieu le **lundi 30 novembre 2026**.
Reprise le : 5 AVRIL 2027.

Collecte sapins

La **collecte des sapins** s'effectuera les **4 et 11 janvier 2027**.



2ème édition

Rencontre intergénérationnelle

En ce 4 novembre, ce fut à nouveau avec plaisir que des habitants se sont réunis à la salle du Grand Pré **autour d un café, d un thé, et de petites douceurs**.
Chacun a pu à loisir **discuter, se raconter** et **participer à des jeux de société** tout aussi amusants les uns que les autres.
Encore une belle après-midi joyeuse et conviviale qui a rencontré un vif succès.







Un document d'information pour mieux se préparer aux risques majeurs.

La commune de Jonquières met à la disposition de ses habitants un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Ce document a pour objectif d'informer la population sur les risques susceptibles de concerner notre territoire et sur les comportements à adopter pour assurer sa sécurité en cas d'événement exceptionnel.

Le DICRIM recense les principaux risques identifiés sur la commune, qu'ils soient naturels ou technologiques. Parmi eux figurent notamment les inondations, les tempêtes et vents violents, les épisodes de neige et de verglas, les canicules, le retrait-gonflement des argiles, les feux de végétation, ainsi que les risques liés au transport de matières dangereuses ou à la présence de nuages toxiques.

Ce document pratique rappelle également les moyens d'alerte qui peuvent être utilisés par la commune, les numéros d'urgence à connaître, les consignes de sécurité à respecter et les équipements recommandés pour constituer un kit d'urgence de 72 heures.
Le Maire rappelle que la connaissance des risques et des gestes de protection constitue un élément essentiel de la sécurité de chacun. Etre informé permet de réagir plus efficacement et de contribuer à la protection de tous.

Le DICRIM est disponible :

• en consultation à la mairie de Jonquières ;
• sur le site internet de la commune ; (rubrique « A vos informations » puis « Panneau d'affichage »)
• sur simple demande auprès de la Secrétaire Générale de la Mairie.
La municipalité invite l'ensemble des habitants à prendre connaissance de ce document afin de pouvoir s'y référer en cas de besoin.
En complément du DICRIM, la commune dispose d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Véritable outil d'organisation de crise, ilil permet à la municipalité de coordonner les actions nécessaires pour protéger la population, diffuser les alertes, mobiliser les moyens communaux et assurer l'assistance des habitants lors d'un événement exceptionnel. Ce document est destiné aux élus en charge de la gestion de crise en cas d'évènement majeur.

Un **correspondant risques majeurs** a été désigné en la personne de Patrice FRONTCZAK.

Placé sous l'autorité du Maire, il assurera le lien entre la commune, les services de l'État et la population sur toutes les questions relatives à la prévention et à la gestion des risques majeurs.
Le **DICRIM** informe les citoyens ; le **PCS** organise l'action communale.

Mieux connaître les risques, c'est mieux se protéger.

Directeur de la publication : JC CHIREUX - Rédaction Service Communication 18 rue de l'Archerie, 60680 Jonquières
Mise en page : Imprimerie Imedia - Illustrations : conseillers, associations.
site : www.jonquieres60.fr - www.facebook.com/mairedejonquieres - E-mail : contact@jonquieres60.fr